

En outre, la coopération avec les délégations de l'Union européenne dans les pays de la région s'est avérée déterminante dans la promotion et le développement du dialogue avec les organisations de la société civile.

La promotion des processus consultatifs

Le CESE encourage et soutient le développement de Conseils économiques et sociaux ou d'institutions similaires dans les pays de la région.

Le CESE se fait en permanence l'avocat d'un renforcement du dialogue social et civil, soit dans ses avis, soit par l'intermédiaire de ses membres lorsqu'ils participent à des conférences et des manifestations.

Des contacts réguliers

Les membres du CESE participent à diverses conférences ou manifestations relatives aux Balkans occidentaux, qu'elles soient organisées à Bruxelles ou dans les pays concernés.

Il rencontrent également des représentants des organisations de la société civile, dans le cadre de visites d'étude organisées à Bruxelles ou de programmes gérés par des institutions européennes comme le programme de visiteurs de l'Union européenne ou le mécanisme en faveur de la société civile.



Comité économique et social européen

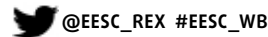
Rue Belliard 99
1040 Bruxelles
BELGIQUE

Responsable d'édition: unité "Visites et Publications"
EESC-2018-20-FR

www.eesc.europa.eu

Pour plus d'informations, veuillez contacter:
balkans@eesc.europa.eu

ou veuillez consulter notre site Internet:
<https://www.eesc.europa.eu/fr/tags/balkans-occidentaux>



© Union européenne, 2018

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.
Toute utilisation ou reproduction de chacune des photographies ou illustrations est soumise à une autorisation préalable à demander directement aux détenteurs de leurs droits d'auteur.

© Shutterstock: america365

Twitter:
[@EESC_REX](https://twitter.com/EESC_REX)
[#EESC_WB](https://twitter.com/EESC_WB)



FR

Print:
QE-02-18-191-FR-C
ISBN 978-92-830-3962-4
doi:10.2864/062224

Online:
QE-02-18-191-FR-N
ISBN 978-92-830-3955-6
doi:10.2864/663969



Le CESE et les Balkans occidentaux

REX
Section Relations extérieures



Comité économique et social européen

Le CESE et les Balkans occidentaux: UNE APPROCHE À DEUX NIVEAUX

Le Comité économique et social européen (CESE) a élaboré une approche double, régionale et bilatérale, pour ses relations avec les organisations de la société civile (OSC) des Balkans occidentaux. Les objectifs communs ci-dessous relient les deux niveaux de cette approche:

- contribuer à la consolidation de la démocratie dans ces pays et à leur future adhésion à l'UE;
- favoriser le dialogue civil et social:
 - par le développement d'une culture de dialogue entre les pouvoirs publics et les OSC, ainsi qu'entre les OSC elles-mêmes;
 - par la création de cadres institutionnels transparents et efficaces pour le dialogue civil et social;
 - par la promotion de l'établissement d'environnements juridiques adéquats pour les activités des OSC;
- renforcer les réseaux de la société civile;
- accroître l'échange d'expériences et de bonnes pratiques.

Une approche régionale

Le comité de suivi des Balkans occidentaux, un organe interne permanent mis en place par le CESE en 2004, constitue le principal instrument pour la coordination des activités du CESE à cet égard. Le rôle du comité de suivi est aussi de suivre l'évolution de la situation politique, économique et sociale dans les pays des Balkans occidentaux et des relations entre l'UE et cette région. En outre, le comité de suivi encourage la coopération entre le CESE et les organisations de la société civile des Balkans occidentaux.

Le CESE a également adopté des avis sur des questions d'intérêt général dans les Balkans occidentaux, telles que la politique de transport, le développement rural et l'emploi. Le processus de rédaction a permis de renforcer la coopération régionale sur ces questions au niveau de la société civile grâce à l'organisation d'auditions.

Le forum de la société civile des Balkans occidentaux

Le Forum s'inscrit dans les travaux du comité de suivi. Organisé tous les deux ans depuis 2006, il permet un échange de vues sur la situation actuelle de la société civile dans la région, ses besoins et son évolution future. Il rassemble des participants issus des pays des Balkans occidentaux, des membres du CESE, ainsi que des représentants des conseils économiques et sociaux nationaux et institutions similaires, des organisations socioprofessionnelles internationales (employeurs, syndicats, agriculteurs, consommateurs), des ONG, des institutions européennes et des diplomates. Les participants y adoptent des conclusions qu'ils adressent aux pouvoirs publics nationaux et aux institutions européennes.

Le 6^e forum, organisé en juillet 2017 à Sarajevo, a permis aux participants de débattre de questions telles que les perspectives pour les relations entre l'UE et les Balkans occidentaux, le rôle des organisations de la société civile dans la promotion d'une croissance durable et de l'emploi, les migrations, la liberté d'expression et des médias, ainsi que les droits et l'autonomisation des femmes. Parmi les diverses recommandations adoptées par les participants, on peut souligner l'appel aux institutions européennes pour qu'elles poursuivent l'aide aux pays de la région destinée à la mise en place de dialogues sociaux et civils efficaces.

Une approche bilatérale

Le CESE travaille également sur une base bilatérale, par le biais de l'élaboration d'avis et de la mise en place de Comités consultatifs mixtes (CCM).

Les avis

En tant qu'organe consultatif auprès des institutions européennes, le CESE compte parmi ses fonctions les plus essentielles celle d'élaborer des avis sur un certain nombre de politiques européennes. En 2007, le Comité a commencé à rédiger une série d'avis relatifs à la situation de la société civile dans chacun des pays de la région. En 2015, le Comité avait publié des avis sur le rôle de la société civile dans chaque pays. En vue de préparer chacun de ces avis, une délégation de membres du

CESE s'est rendue dans le pays concerné pour rencontrer les parties prenantes et les impliquer dans l'élaboration du document.

Les Comités consultatifs mixtes de la société civile

Le CESE est également associé au processus d'élargissement de l'UE par la mise en place de Comités consultatifs mixtes de la société civile (CCM). Ceux-ci complètent le cadre institutionnel européen lié à chaque accord de stabilisation et d'association (ASA) entre l'UE et un pays de la région. Ils permettent aux organisations de la société civile tant européennes que nationales de suivre l'évolution des négociations d'adhésion à l'UE lorsque celles-ci ont démarré. Il s'agit d'une plateforme de dialogue qui donne aux représentants de la société civile un cadre pour discuter de thèmes d'intérêt commun. Elle prépare également les représentants de la société civile à devenir membres du CESE.

Les CCM UE-Serbie et UE-Monténégro ont été mis en place et des réunions sont organisées sur une base régulière.

Coopération interinstitutionnelle

Afin d'avoir une approche globale de la région, le CESE maintient, par le biais du comité de suivi, une forte relation avec les institutions et agences de l'Union européenne (Commission européenne, Parlement européen, Conseil de l'Union européenne, Comité des régions et la Fondation européenne pour la formation), ainsi qu'avec les organisations internationales actives dans les Balkans occidentaux (Bureau international du travail, OSCE, Conseil de coopération régionale).

Les institutions européennes peuvent demander au CESE d'élaborer un avis exploratoire sur un thème précis, afin de contribuer à la définition de politiques ou programmes de l'Union. Récemment, la Commission européenne a demandé au CESE d'élaborer un avis sur «Le rôle de la société civile dans les relations UE-Serbie» et la présidence bulgare du Conseil de l'UE a sollicité un avis du CESE sur le thème de «La cohésion économique et sociale et l'intégration européenne des Balkans occidentaux: défis et priorités».